

Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Quarante et unième session
Genève, 8 – 11 avril 2019

RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT

adopté par le comité

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION

1. M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a ouvert la quarante et unième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) et a souhaité la bienvenue aux participants.
2. M. Marcus Höpferger (OMPI) a assuré le secrétariat du SCT.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET DE DEUX VICE-PRÉSIDENTS

3. M. Alfredo Carlos Rendón Algara (Mexique) a été élu président. M. Simion Levitchi (République de Moldova) et Mme Ingeborg Alma Råsberg (Norvège) ont été élus vice-présidents.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Le SCT a adopté le projet d'ordre du jour (document SCT/41/1 Prov.3).

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT DE LA QUARANTIÈME SESSION

5. Le SCT a adopté le projet de rapport de la quarantième session (document SCT/40/10 Prov.).

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

Projet d'articles et projet de règlement d'exécution sur le droit et la pratique en matière de dessins et modèles industriels

6. Le président a rappelé que l'Assemblée générale de l'OMPI, à l'occasion de sa session en septembre 2018, avait décidé que, à sa prochaine session en 2019, elle poursuivrait l'examen de la question de la convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption du traité sur le droit des dessins et modèles (DLT), pour la fin du premier semestre de 2020.

7. Le président a indiqué en conclusion que le SCT avait pris note de toutes les déclarations faites par les délégations sur ce point. Le SCT a pris note de la décision de l'Assemblée générale tendant à poursuivre l'examen de cette question à sa prochaine session en 2019.

Dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques, d'icônes et de polices/fontes de caractères

8. Le SCT a examiné le document SCT/41/2 Prov. (Compilation des réponses au Questionnaire sur les dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques, d'icônes et de polices/fontes de caractères).

9. Le président a indiqué en conclusion que le Secrétariat était prié :
- de continuer d'accepter les contributions des délégations jusqu'au 31 juillet 2019; et
 - d'établir ensuite une version définitive du document afin de la présenter pour examen à la quarante-deuxième session du SCT.
10. En outre, les membres du SCT ont été invités à présenter des propositions concernant les travaux futurs sur cette question à la quarante-deuxième session du SCT.

Protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle : projet de questionnaire

11. Le SCT a examiné le document SCT/41/3.

12. Le président a indiqué en conclusion que le Secrétariat était prié :
- d'adresser le questionnaire figurant dans le document SCT/41/3 Rev. aux membres du SCT et aux organisations intergouvernementales de propriété intellectuelle dotées du statut d'observateur, en les invitant à communiquer leurs réponses au plus tard le 31 juillet 2019; et

- de compiler toutes les réponses dans un document pour examen par le SCT à sa quarante-deuxième session.

Informations actualisées des États membres concernant le service d'accès numérique aux documents de priorité (DAS)

13. Le SCT a pris note des progrès réalisés par les membres dans la mise en œuvre du service DAS pour les dessins et modèles industriels.

14. Le président a indiqué en conclusion que le SCT reviendrait sur ce point pour une mise à jour à sa prochaine session.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : MARQUES

Proposition révisée de la délégation de la Jamaïque (document SCT/32/2).

15. Le SCT a examiné le document SCT/32/2.

16. Le président a indiqué en conclusion que la délégation de la Jamaïque présenterait à la prochaine session du SCT une version révisée de ce document qui tiendrait compte des observations formulées pendant la session en cours.

Proposition présentée par les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale (document SCT/39/8 Rev.3).

17. Le SCT a examiné le document SCT/39/8 Rev.3.

18. Le président a indiqué en conclusion que l'examen du document SCT/39/8 Rev.3 se poursuivrait à la quarante-deuxième session du SCT.

Proposition présentée par les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale dans le DNS (document SCT/41/6).

19. Le SCT a examiné le document SCT/41/6 ainsi que deux versions révisées informelles de ce document.

20. Le président a indiqué en conclusion :

- que le SCT avait examiné le document SCT/41/6;
- que les coauteurs du document SCT/41/6 avaient proposé des révisions en réponse aux questions et préoccupations soulevées pendant la discussion, sans qu'un consensus soit atteint; et
- que l'examen du document SCT/41/6 se poursuivrait à la quarante-deuxième session du SCT.

Informations actualisées sur les aspects du système des noms de domaine relatifs aux marques

21. Le SCT a examiné le document SCT/41/5 et a prié le Secrétariat de tenir les États membres informés de l'évolution future du système des noms de domaine.

Dénominations communes internationales (DCI) pour les substances pharmaceutiques

22. Le SCT a examiné le document SCT/41/4.

23. Le Secrétariat a présenté un exposé sur l'intégration des données relatives aux DCI dans la Base de données mondiale sur les marques.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

24. Le SCT a examiné les documents SCT/40/5 et SCT/40/6.

25. Le Secrétariat a présenté une version d'essai d'une base de données reproduisant toutes les réponses au premier questionnaire sur les systèmes nationaux et régionaux susceptibles d'assurer une certaine protection aux indications géographiques et au second questionnaire sur l'utilisation licite ou illicite des indications géographiques, des noms de pays et des noms géographiques sur l'Internet et dans le DNS.

26. Le président a indiqué en conclusion que les membres du SCT étaient invités :

- à examiner la version d'essai de la base de données, disponible à l'adresse <https://www.wipo.int/memberprofilesgeo/#/> et à informer le Secrétariat de tout changement requis; et
- à envoyer leurs réponses aux questionnaires dans le cas où ils ne l'auraient pas encore fait, afin qu'elles puissent être incluses dans la base de données.

27. En outre, le SCT examinera une version actualisée de la base de données à sa quarante-deuxième session.

28. Le SCT a examiné les documents SCT/41/7, SCT/41/8 et SCT/41/9.

29. Le président a indiqué en conclusion que le SCT était convenu :

- de tenir une séance d'information d'une demi-journée sur les indications géographiques dans le cadre de la quarante-deuxième session du SCT;
- que le programme de cette session d'information comprendrait trois groupes d'experts sur les thèmes suivants : évaluation du caractère générique; indications géographiques en tant que titres de propriété intellectuelle dans le cadre du DNS et des politiques de règlement des litiges; notions d'identité, de similitude et d'imitation entre les indications géographiques et les marques dans le contexte de l'enregistrement et de l'utilisation commerciale; et
- que, à sa quarante-deuxième session, il examinerait la possibilité d'organiser à l'avenir d'autres séances d'information sur les indications géographiques.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION

30. Le président a prononcé la clôture de la session le 11 avril 2019.

[Fin du document]